



Martine
Desaules



Jean-Philippe
Bastias



Valérie
Boisliveau



David
Espin



Sabrina
Nouri



Boris
Violet



Paméla
Van Wayenberghe



Cécile
Marchesi



Thierry
Bordier

Les avantages CSE ont du plomb dans l'aile

Même si la rentrée de septembre se fait toujours un peu à reculons, les annonces du CSE tombées sur nos messageries en ont ajouté une couche ! Les collègues sont furax et ils nous le font savoir. On les comprend car au bout du bout c'est la baisse des remboursements de prestations en pleine période de rigueur salariale. Le motif invoqué par les gestionnaires, une démarche RSE, est plutôt risible.

Nos écolos en herbe, ces gestionnaires "raisonnables" du SNE CGC et de SU-UNSA resserrent les cordons de la bourse sans dire pourquoi. Plus d'argent ! Trop de prestations ? Trop de frais de fonctionnement ? Trop de bénéficiaires ? En tous cas, personne ne croit à leur soudain intérêt pour la planète.

C'est un fait, l'avion pollue. Aussi, les vols secs ont-ils été ciblés. Passant de 1000 € à 500 € le plafond est désormais divisé par 2 pour les ayants-droits c'est-à-dire vos enfants, vos compagnes, vos compagnons. Pourquoi viser les ayants-droits ? A croire que l'avion pollue moins pour les ouvrants-droits... Pour le train qui pollue bien moins, le CSE ne fera pas mieux.

Ceci ne suffisant pas à faire baisser votre impact carbone, vous devrez choisir entre :

- une inscription au catalogue voyages
- ou une inscription à Facility by TUI
- ou un remboursement de vol sec
- ou un remboursement train/ferry et des Chèques-Vacances ANCV.

Vous savez ce qu'il vous reste à faire ? Changer de gestionnaires aux prochaines élections !

En attendant 2026, les élus **Sud** gardent un œil vigilant sur les affaires en cours. Depuis avril, la justice a tranché sur l'ouverture des activités sociales et culturelles à tous. En clair, les gestionnaires ne pourront plus exiger que les collègues soient depuis 3 mois dans l'entreprise pour leur ouvrir l'accès au CSE. Interpellés par **Sud**, ils disent se mettre en conformité avant la fin de l'année.

Enfin, nous n'oublions pas que le centre culturel la Clé a été vendu 2 M€ qui viendront grossir le budget de 11 M€, du moins pour cette saison 2024/2025. Comment seront-ils redistribués ? Probablement pas en consommation "verte".

A Paris, le 10/09/2024

**AIDEZ-VOUS
EN ADHÉRANT À**

06 59 29 75 46

sud.ceidf@sudbpce.com

www.ceidf.sudbpce.com

